



## FRANCE

## Le rôle et la composition du Conseil des programmes en question

La démission de la vice-présidente du CSP et la création en parallèle d'un Conseil scientifique de l'éducation relancent le débat

Certains parlent d'un « *changement de cap* » au sein du Conseil supérieur des programmes (CSP). D'autres s'interrogent sur le rôle de l'instance, son devenir... Jeudi 1<sup>er</sup> février au soir, à l'issue d'une réunion jugée « *conclusive* » en interne, les membres du CSP ont semblé souffler. Pas de démission en cascade – en tout cas, pas ce jour-là –, après celle révélée, la veille dans *Le Point*, de Sylvie Plane, vice-présidente de ce conseil créé par la gauche, il y a bientôt cinq ans, pour tenter de rendre plus transparente la fabrique des programmes scolaires.

Des polémiques, le CSP en a connu – sur les programmes d'histoire ou la notion grammaticale de prédicat, pour n'en citer que quelques-unes. Des démissions également : ses deux premiers présidents ont claqué la porte, Alain Boissinot en juin 2014, Michel Lussault en novembre 2017. Les tensions internes ont

aussi donné lieu à quelques départs retentissants – comme, à l'été 2015, celui de la députée (LR) Annie Genevard, partie en dénonçant, notamment, la « *tutelle ministérielle* » de Najat Vallaud-Belkacem et de son cabinet.

Depuis, les protagonistes ont changé – à commencer par le locataire de la Rue de Grenelle et la majorité des membres du CSP –, mais l'épisode qui se joue aujourd'hui au sein de l'instance relance, dans le microcosme éducatif, les questions sur son indépendance, même si sa présidente fraîchement nommée, Souâd Ayada, dit « *ne pas très bien les comprendre* ». « *Il faut voir la raison pour laquelle Sylvie Plane a choisi de démissionner*, explique-t-elle. *Elle souhaitait retrouver sa liberté de chercheur et de citoyenne sur des points auxquels elle était attachée (...). Je ne l'ai pas sommée de démissionner.* »

Pas sommée, certes, mais pas retenue non plus, murmure-t-on

dans des cercles bien informés, où les conditions du départ de Sylvie Plane, qui avait assuré l'« *intérim* » entre la démission de Michel Lussault, le 26 septembre 2017, et la nomination de Souâd Ayada, le 23 novembre, ont suscité une certaine émotion.

L'agrégée de grammaire, professeure émérite en sciences du langage, se serait vu reprocher deux articles, l'un, paru en décembre dans une revue de linguistique,

**Dans l'entourage  
du ministre  
de l'éducation,  
on reconnaît  
qu'un « profond  
renouvellement »  
du CSP  
est en cours**



sur le prédicat – notion qu'elle a toujours défendue –; l'autre, le 15 janvier dans *Libération*, sur la place du passé simple dans les programmes. A-t-elle outrepassé une forme de «devoir de réserve», guère formalisé jusqu'à présent, en s'exprimant sur ces sujets polémiques? Cela lui aurait en tout cas été reproché.

**« Instance de réflexion »**

*« On ne parvient pas, dans la durée, à stabiliser l'instance », regrette un ancien membre. « Et pour cause, renchérit un membre actuel. C'est un objet hybride dont a accouché la loi Peillon [loi de refondation de l'école, en 2013]; un conseil pensé comme indépendant, mais en même temps au service du politique. L'équilibre compliqué... »*

Jean-Michel Blanquer s'est, d'ailleurs, laissé le temps de la réflexion avant de remettre le CSP au travail. *« Avec le changement de*

*mandature, durant près de six mois, on a été comme en suspens, sous observation »,* glisse un membre. Une période durant laquelle le Conseil a connu un fort turnover : les six parlementaires qui y siègent – trois députés, trois sénateurs – ont été renouvelés. Parmi les dix personnalités qualifiées qui en font partie, le mathématicien Xavier Buff et l'astrophysicienne Catherine Cesarsky ont souhaité prendre la porte de sortie, pour des raisons professionnelles.

Dans l'entourage du ministre de l'éducation, on reconnaît qu'un *« profond renouvellement »* du CSP est en cours : *« Souâd Ayada est en adéquation avec Jean-Michel Blanquer, elle va donner une direction différente sur certains points »,* souligne la Rue de Grenelle, en faisant état d'une saisine par le ministère, à peine faite, sur la clarification des programmes des cycles 2, 3 et 4 (école élémentaire et col-

lège), et notamment sur *« la partie relative aux fondamentaux »*. Le travail relatif à la réforme du lycée ne devrait, lui, démarrer qu'après le 14 février, date à laquelle seront annoncées, en conseil des ministres, les grandes lignes de la réforme du baccalauréat.

Reste une question : que vaudront les travaux rendus? *« Nous sommes une instance de réflexion, de préconisation, pas d'ordonnance »,* avance la députée (La République en marche) Cécile Rilhac, tout juste nommée. *« Une instance parmi beaucoup d'autres »,* murmure-t-on dans les rangs syndicaux, où l'on redoute que le CSP se retrouve *« vidé »* de ses missions. Voire clairement *« satellisé »*. Autour de lui gravitent de fait, aujourd'hui, bien d'autres missions et instances, à commencer par le Conseil scientifique de l'éducation nationale qui tenait, ce jeudi, sa première conférence. ■

MATTEA BATTAGLIA